

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT À MOT FRANÇAIS

EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS

L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

CICÉRON

DISCOURS POUR MARCELLUS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

(près de l'École de médecine)

1866

Cet ouvrage a été expliqué littéralement, annoté et revu pour la traduction française par M. Materne.

Restitution v.0.1 : Gérard Gréco © 2009 – Les textes initiaux ont été numérisés par Ph. Remacle et ses collègues. Voir www.remacle.org – Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

ARGUMENT ANALYTIQUE.

AVIS

RELATIF À LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE

On a réuni par des traits, dans la traduction juxtalinéaire, les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italiques* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'avaient pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

Marcus Claudius Marcellus, un des descendants de ce Marcellus, qui le premier vainquit Annibal et qui se rendit maître de Syracuse, était également distingué par sa naissance, par ses dignités, par ses talents et par son courage. Il aimait la patrie avec toute la passion du républicain le plus jaloux de ses droits et de sa liberté. Pendant son consulat, en 702, il s'était déclaré hautement contre César, dont il avait combattu les prétentions avec beaucoup de force.

Après la journée de Pharsale, il ne voulut rien devoir à l'homme qu'il avait condamné comme rebelle, et qu'il regardait comme un usurpateur. Il se retira à Mitylène, dans l'île de Lesbos, où il avait résolu de passer le reste de ses jours, et de se consoler avec les lettres et la philosophie. Les instances réitérées de son frère, les lettres pressantes de Cicéron ébranlèrent enfin sa constance, et il voulut bien consentir à ce qu'on fit des démarches pour obtenir son rappel à Rome.

Cicéron, dans une lettre à Sulpicius, proconsul en Grèce en 707, nous apprend lui-même de quelle manière la chose se passa. Sur quelques mots concertés dans lesquels Pison, beau-père de César, avait mêlé le nom de Marcellus, le frère de cet illustre exilé se jeta aux pieds du dictateur. Tous les sécateurs se levèrent, et, joignant leurs prières aux siennes, conjurèrent César de rendre au sénat un de ses membres les plus illustres.

Celui-ci se plaignit d'abord de l'humeur sombre de Marcellus, de l'aigreur et de l'animosité qu'il avait montrées contre lui ; mais, lorsqu'on ne s'attendait plus qu'à un refus, il ajouta que, quelque sujet qu'il eût de se plaindre personnellement de lui, il ne pouvait rien refuser à l'intercession du sénat.

Cicéron était l'ami intime de Marcellus : il fut transporté de joie ; ce jour lui parut, comme il le dit lui-même, le premier beau jour de la république, depuis les malheurs de la guerre civile ; et dans l'enthousiasme de la reconnaissance il adressa au dictateur le discours, qui, pour l'élégance et l'harmonie du style, la richesse des figures et

la délicatesse des compliments, est supérieur à tout ce qui nous reste de l'antiquité dans ce genre d'éloquence. César dut être d'autant plus agréablement flatté que, depuis son retour à Rome, Cicéron semblait s'être condamné à un éternel silence.

Cette harangue se divise en deux parties. Dans la première, l'orateur donne les plus magnifiques éloges à la valeur et aux vertus guerrières de César ; mais c'est pour élever bientôt sa clémence au-dessus de ses victoires et de ses conquêtes. Cette comparaison de la gloire de vaincre avec celle de pardonner est très brillante. On l'a toujours citée comme un modèle de l'amplification oratoire.

Dans la seconde partie, Cicéron rassure César contre les craintes et les soupçons qu'il a conçus : il l'exhorte à ne pas négliger le soin de sa vie ; mais il lui montre l'usage qu'il en doit faire. Rome attend de lui qu'il relève la république : ses victoires lui en ont donné les moyens ; l'intérêt même de sa propre gloire lui en fait un devoir, et l'orateur lui garantit pour cette noble entreprise le concours et l'appui de tous les bons citoyens.

Ce discours fut prononcé l'an de Rome 707, sous le consulat de M. Emilius Lepidus, et le troisième consulat, ou plutôt la troisième dictature de César. Cicéron avait alors soixante et un ans.

I. La clémence de César décide Cicéron à rompre le silence auquel il s'était condamné.

II. César était sans rival comme guerrier et comme conquérant ; mais l'acte par lequel il vient de se signaler surpasse encore sa gloire militaire.

III. Quelle que soit la grandeur des exploits guerriers, il est un triomphe plus beau encore que les succès militaires, c'est celui qu'on remporte sur soi-même.

IV. À César seul appartient le titre d'invincible, puisqu'il a triomphé de la victoire elle-même.

V. En rappelant Marcellus après tant d'autres citoyens, César montre qu'il regarde la guerre civile plutôt comme un malheur que comme un crime.

VI. César a été aussi clément après sa victoire que ses ennemis eussent été cruels, s'ils avaient triomphé. Qu'il jouisse donc de sa gloire et de ses bienfaits.

VII. Cicéron s'efforce de détruire les soupçons exprimés par César.

VIII. Devoirs de César. Il doit cicatriser les plaies de la patrie ; seul il en a le pouvoir. Qu'il ne dise donc pas qu'il a assez vécu.

IX. Une dernière tâche reste à César, c'est de relever la république, et de réparer par de sages lois les malheurs de la guerre civile.

X. La guerre civile est terminée. Tous les bons citoyens conjurent César de vivre et de continuer son œuvre. L'orateur proteste du dévouement du sénat.

XI. Cicéron finit, comme il a commencé, par l'expression de son éternelle reconnaissance. Le rappel de Marcellus met le comble aux bienfaits de César envers Cicéron.

ORATIO
PRO M. MARCELLO.

I. Diuturni silentii, Patres Conscripti, quo eram his temporibus usus non timore aliquo, sed partim dolore, partim verecundia, finem hodiernus dies attulit ; idemque initium, quæ vellem quæque sentirem, meo pristino more dicendi. Tantam enim mansuetudinem, tam inusitatam inauditamque clementiam, tantum in summa potestate rerum omnium modum, tam denique incredibilem sapientiam ac pæne divinam, tacitus nullo modo præterire possum.

M. enim Marcello vobis, Patres Conscripti, reique publicæ reddito, non solum illius, sed meam etiam vocem et auctoritatem

I. Enfin, Pères Conscrits, ce jour a mis un terme au long silence que la douleur, que le sentiment des conventions, et non la crainte, m'avaient imposé pendant ces dernières années. Je vais reprendre mon ancienne habitude d'exprimer mes vœux, mes sentiments. Une bonté si rare, une clémence si extraordinaire, cette modération admirable dans un pouvoir sans bornes, en un mot, cette sagesse incroyable et presque divine, ne me permettent pas d'étouffer la voix de la reconnaissance.

Oui, Pères Conscrits, lorsque Marcellus est accordé à vos prières et aux vœux de la république, il me semble que ma voix aussi et mes conseils

DISCOURS
POUR MARCELLUS.

I. Patres Conscripti,
dies hodiernus
attulit finem
diuturni silentii
quo usus eram
his temporibus,
non aliquo timore,
sed partim dolore,
partim verecundia ;
idemque
initium dicendi,
meo more pristino,
quæ vellem
quæque sentirem.
Possum enim nullo modo
præterire tacitus
tantam mansuetudinem,
clementiam tam inusitatam
inauditamque,
tantum modum
omnium rerum
in summa potestate,
denique sapientiam
tam incredibilem
ac pæne divinam.

Marco enim Marcello
redito vobis,
Patres Conscripti,
reique publicæ,
puto
vocem et auctoritatem
non solum illius,
sed etiam meam

I. Pères Conscrits,
le jour d'aujourd'hui
a apporté la fin
du long silence
dont j'avais usé
en ces temps-ci,
non par quelque crainte,
mais en-partie par douleur,
en-partie par bienséance ;
et le même *jour a apporté*
le commencement de dire,
selon mon habitude ancienne,
les choses que je voulais
et *celles* que je sentais.
Car je ne puis en aucune façon
passer silencieux (sous silence)
une si grande douceur,
une clémence si inusitée
et *si inouïe*,
une si-grande modération
de (en) toutes choses
dans le plus grand pouvoir,
enfin une sagesse
si incroyable
et presque divine.

En effet, Marcus Marcellus
étant rendu à vous,
Pères Conscrits,
et à la république,
je pense
la voix et l'autorité,
non-seulement de lui,
mais aussi la mienne

et vobis et reipublicæ conservatam ac restitutam puto. Dolebam enim, Patres Conscripti, et vehementer angebar, quum viderem virum talem, qui in eadem causa, in qua ego, fuisset, non in eadem esse fortuna; nec mihi persuadere poteram, nec fas esse ducebam, versari me in nostro veteri curriculo, illo æmulo atque imitatore studiorum ac laborum meorum quasi quodam socio a me et comite distracto. Ergo et mihi meæ præstinæ vitæ consuetudinem, C. Cæsar, interclusam aperuisti, et his omnibus ad bene de omni reipublica sperandum quasi signum aliquod sustulisti.

Intellectum est enim mihi quidem in multis, et maxime in me ipso, sed paulo ante omnibus, quum M. Marcellum senatui populoque Romano concessisti, commemoratis præsertim offensionibus, te auctoritatem hujus ordinis dignitatemque reipublicæ

sont rendus et conservés pour jamais à la patrie. Je gémissais; je voyais avec une douleur extrême quelle était la différence de nos destinées, après que nous avons l'un et l'autre suivi la même cause. Je ne pouvais me résoudre à rentrer seul dans une carrière qui nous avait été commune, et je pensais que c'eût été manquer à tous les devoirs que d'y reparaitre sans un ami, l'émule, l'imitateur, le compagnon fidèle de mes travaux et de mes études. Ainsi donc, César, vous avez à la fois rouvert pour moi cette carrière fermée depuis longtemps, et donné aux sénateurs un gage certain de la prospérité publique, et comme le signal de l'espoir.

Ce que vous avez fait pour beaucoup d'autres, et spécialement pour moi-même, ce que vous venez de faire pour tous, en accordant Marcellus au sénat et au peuple romain, surtout après avoir rappelé le sujet de vos mécontentements, est la preuve la plus évidente que le vœu de cet ordre auguste et la dignité de la république

conservatam ac restitutam et vobis et reipublicæ. Dolebam enim, Patres Conscripti, et angebar vehementer, quum viderem talem virum, qui fuisset in eadem causa, in qua ego, non esse in eadem fortuna nec poteram mihi persuadere, nec ducebam esse fas me versari in nostro veteri curriculo, illo æmulo atque imitatore meorum studiorum ac laborum distracto a me quasi quodam socio et comite. Ergo, C. Cæsar, et aperuisti mihi consuetudinem interclusam meæ præstinæ vitæ, et sustulisti quasi aliquod signum omnibus his ad bene sperandum de omni reipublica.

Intellectum est enim mihi quidem in multis, et maxime in me ipso, sed paulo ante omnibus, quum concessisti M. Marcellum senatui populoque Romano, præsertim offensionibus commemoratis, te antefere auctoritatem hujus ordinis dignitatemque reipublicæ

avoir été conservée et rendue et à vous et à la république. Car je souffrais, Pères Conscrits, et j'étais peiné vivement, lorsque je voyais un tel homme, après qu'il avait été dans la même cause, dans laquelle moi je fus, n'être pas dans la même fortune et je ne pouvais pas me persuader, et je ne pensais pas être permis moi m'exercer dans notre ancienne carrière, cet émule et cet imitateur de mes études et de mes travaux étant séparé de moi comme un certain associé et compagnon. Donc, C. César, et tu as ouvert à moi l'habitude interrompue de mon ancienne vie, et tu as levé (donné) comme quelque signal à tous ceux-ci (à tous les sénateurs) pour bien espérer de toute la république. Car il a été compris par moi certes à propos de beaucoup de gens, et surtout à propos de moi-même, mais un peu auparavant (tout à l'heure) il a été compris par tous, lorsque tu as accordé M. Marcellus au sénat et au peuple romain, surtout tes mécontentements ayant été rappelés par toi, toi préférer l'autorité de cet ordre (du sénat) et la dignité de la république

tuis vel doloribus vel suspicionibus anteferre. Ille quidem fructum omnis vitæ ante actæ hodierno die maximum cepit, quum summo consensu senatus, tum præterea iudicio tuo gravissimo et maximo : ex quo profecto intelligis quanta in dato beneficio sit laus, quum in accepto tanta sit gloria.

Est vero fortunatus ille, cujus ex salute non minor pæne ad omnes, quam ad illum ventura sit, lætitia pervenerit. Quod ei quidem merito atque optimo jure contigit. Quis enim est illo aut nobilitate, aut probitate, aut optimarum artium studio, aut innocentia, aut ullo genere laudis præstantior ? II. Nullius tantum est flumen ingenii, nulla dicendi aut scribendi tanta vis, tanta copia, quæ, non dicam exornare, sed enarrare, C. Cæsar, res tuas gestas possit. Tamen affirmo, et hoc pace dicam tua, nullam in his esse laudem ampliorem quam eam, quam hodierno die consecutus es.

l'emportent, auprès de vous, sur vos ressentiments et vos soupçons. Le suffrage unanime du sénat en faveur de ce grand citoyen, et la justice éclatante que vous lui rendez, lui ont fait recueillir en ce jour tout le fruit de sa vie passée. Vous sentez, César, à quel point un bienfait honore celui qui donne, quand il y a tant de gloire à recevoir.

Mais en même temps, combien Marcellus est heureux que cette faveur ne cause pas moins de joie à ses concitoyens qu'il n'en ressentira lui-même ! Ces hommages de l'affection publique lui sont bien dus. Quel homme, en effet, est supérieur à lui par la naissance, par la probité, le goût des arts, l'innocence des mœurs, enfin par quelque genre de mérite que ce puisse être ? II. Toute la fécondité du plus beau génie, tous les efforts de l'éloquence et de l'histoire s'épuiseraient en vain, je ne dirai point pour orner, mais pour raconter vos actions guerrières. Nulle d'elles cependant, j'ose le dire devant vous-même, César, ne vous procura jamais une gloire plus éclatante que celle que vous venez d'acquérir aujourd'hui.

vel tuis doloribus
vel suspicionibus.
Ille quidem cepit
die hodierno
maximum fructum
omnis ætatis
actæ ante,
quum summo consensu
senatus,
tum præterea tuo iudicio
gravissimo et maximo :
ex quo profecto
intelligis quanta sit laus
in beneficio dato,
quum tanta sit gloria
in accepto.

Ille vero est fortunatus,
ex salute cujus
lætitia pæne non minor
quam ventura sit ad illum
pervenerit ad omnes.
Quod quidem
contigit ei merito
atque optimo jure.
Quis enim
est præstantior illo
aut nobilitate,
aut probitate,
aut studio
artium optimarum,
aut innocentia,
aut ullo genere laudis ?
II. Est tantum flumen
nullius ingenii
nulla vis tanta
dicendi aut scribendi,
tanta copia,
quæ possit, C. Cæsar,
non dicam exornare,
sed enarrare tuas res gestas.
Tamen affirmo,
et dicam hoc tua pace,
nullam laudem
esse in his
ampliorem quam eam
quam consecutus es
die hodierno.

soit à tes ressentiments
soit à tes soupçons.
Lui (Marcellus) certes a reçu (recueilli)
dans le jour d'aujourd'hui
le plus grand fruit
de toute sa vie
passée précédemment,
d'une-part par la très-grande unanimité
du sénat,
d'autre-part en outre par ton jugement
très-grave et très-important :
d'après quoi sans-doute
tu comprends combien-grand est l'honneur
en un bienfait donné,
lorsque si-grande est la gloire
en un bienfait reçu.

Mais celui-là est heureux,
du salut duquel
une joie presque non moindre
qu'elle ne doit venir à lui-même
sera venue à tous.
Ce qui certes
est arrivé à lui avec raison
et à très-bon droit.
Qui en effet
est supérieur à lui
ou par la noblesse,
ou par la probité,
ou par le goût
des pratiques les meilleures (les plus nobles),
ou par l'intégrité,
ou par aucun genre de mérite ?
II. Il n'y a si-grand fleuve (torrent)
d'aucun génie,
il n'y a aucune force si-grande
de parler ou d'écrire,
ni si-grande abondance,
qui puisse, C. César,
je ne dirai pas orner,
mais raconter tes exploits.
Cependant j'affirme,
et je dirai ceci avec ta permission,
aucune gloire
n'être dans ces exploits
plus grande que celle
que tu as acquise
dans le jour d'aujourd'hui.

Soleo sæpe ante oculos ponere, idque libenter crebris usurpare sermonibus, omnes nostrorum imperatorum, omnes exterarum gentium potentissimorumque populorum, omnes clarissimorum regum res gestas cum tuis nec contentionum magnitudine, nec numero præliorum, nec varietate regionum, nec celeritate conficiendi, nec dissimilitudine bellorum posse conferri ; nec vero disjunctissimas terras citius cujusquam passibus potuisse peragrari, quam tuis, non dicam cursibus, sed victoriis lustratæ sunt.

Quæ quidem ego nisi ita magna esse fatear, ut ea vix cujusquam mens aut cogitatio capere possit, amens sim : sed tamen sunt alia majora. Nam bellicas laudes solent quidam extenuare verbis, easque detrahare ducibus, communicare cum multis, ne propriæ sint imperatorum. Et certe in armis militum

Une vérité qui souvent occupe ma pensée, et que, dans les épanchements de l'amitié, je me plais à répéter chaque jour, c'est que tous les hauts faits de nos généraux, des nations étrangères, des peuples les plus puissants, des monarques les plus célèbres, ne peuvent être comparés aux vôtres, soit que l'on considère la grandeur des intérêts, le nombre des combats, la variété des pays, la célérité de l'exécution, ou la diversité des guerres ; c'est enfin que nul voyageur n'a jamais traversé avec plus de vitesse les régions séparées par les plus longs intervalles, que vous ne les avez parcourues à la tête de vos légions victorieuses.

Que de tels exploits aient le droit d'étonner l'imagination la plus hardie, la folie seule pourrait le méconnaître : toutefois il est des choses encore plus grandes. En effet, les succès militaires ont des détracteurs ; quelques hommes contestent aux généraux une portion de cette gloire : ils en font la part des soldats, afin qu'elle ne demeure pas entière aux chefs qui les commandent. Et soyons vrais,

Soleo sæpe
ponere ante oculos,
usurpareque id libenter
crebris sermonibus,
omnes res gestas
nostrorum imperatorum,
omnes
gentium exterarum
populorumque potentissi-
omnes [morum,
regum clarissimorum
posse conferri
cum tuis
nec magnitudine
contentionum,
nec numero præliorum,
nec varietate regionum
nec celeritate conficiendi,
nec dissimilitudine
bellorum ;
nec vero
terras disjunctissimas
potuisse peragrari
passibus cujusquam
citius
quam lustratæ sunt,
non dicam tuis cursibus,
sed victoriis.

Quæ quidem
nisi ego fatear
esse ita magna,
ut mens
aut cogitatio cujusquam
possit vix ea capere,
sim amens
sed tamen alia
sunt majora.
Nam quidam solent
extenuare verbis
laudes bellicas,
easque detrahare ducibus,
communicare
cum multis,
ne sint
propriæ imperatorum.
Et certe in armis
virtus militum,

J'ai-coutume souvent
de mettre devant *mes* yeux,
et de rappeler cela volontiers
dans de fréquents entretiens,
toutes les actions accomplies
de nos généraux,
toutes *celles*
des nations étrangères
et des peuples les plus puissants,
toutes *celles*
des rois les plus illustres
ne pouvoir être comparées
avec les tiennes
ni par la grandeur
des intérêts-opposés,
ni par le nombre des combats,
ni par la variété des contrées,
ni par la promptitude d'exécuter (de l'exé-
ni par la différence [cution),
des guerres ;

et certes
les terres les plus distantes
n'avoient pu être traversées
par les pas de personne
plus vite
qu'elles n'ont été parcourues,
je ne dirai pas par tes courses,
mais par *tes* victoires.

Lesquelles *choses* certes
ni moi je n'avois
être si grandes,
que l'esprit
ou la pensée de quelqu'un
peut à peine les concevoir,
je serais insensé
mais cependant d'autres *choses*
sont plus grandes.
Car certains ont coutume
d'atténuer par *leurs* paroles
les louanges guerrières,
et de les ôter aux chefs,
et de *les* faire-partager,
avec beaucoup *d'hommes*,
de sorte qu'elles ne soient pas
propres aux généraux.
Et assurément dans les armes
la valeur des soldats,

virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multum juvant. Maximam vero partem quasi suo jure fortuna sibi vindicat ; et, quidquid est prospere gestum, id pæne omne ducit suum.

At vero hujus gloriæ, C. Cæsar, quam es paulo ante adeptus, socium habes neminem : totum hoc, quantumcumque est, quod certe maximum est, totum est, inquam, tuum. Nihil sibi ex ista laude centurio, nihil præfectus, nihil cohors, nihil turma decerpit ; quinetiam illa ipsa rerum humanarum domina, Fortuna, in istius se societatem gloriæ non offert ; tibi concedit, tuam esse totam et propriam fatetur. Nunquam enim temeritas cum sapientia commiscetur, nec ad consilium casus admittitur.

III. Domuisti gentes immanitate barbaras, multitudine innumerabiles, locis infinitas, omni copiarum genere abundantes, 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵

la valeur des troupes, l'avantage des positions, les secours des alliés, les flottes, les convois, contribuent beaucoup à la victoire. La fortune surtout en réclame la plus grande partie ; et il n'est presque pas de succès qu'elle ne revendique comme son ouvrage.

Mais, César, la gloire qui vous est acquise en ce jour, nul autre ne la partage avec vous. Quelque grande qu'elle soit, et elle ne peut l'être davantage, elle est à vous, oui, tout entière à vous seul. Centurion, préfet, soldat, nul n'a droit de détacher un seul laurier d'une si belle couronne. La Fortune elle-même, cette maîtresse des choses humaines, n'ose rien y prétendre ; elle vous la cède ; elle confesse qu'elle vous est propre, qu'elle n'appartient qu'à vous. Jamais, en effet, la témérité ne s'allie avec la sagesse, et le hasard n'est pas admis aux conseils de la prudence.

III. Vous avez dompté des nations barbares, innombrables, répandues dans de vastes contrées, inépuisables en ressources, mais 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵 𐌶𐌵

opportunitas locorum
auxilia sociorum,
classes, commeatus,
juvant multum :
fortuna vero
vindicat sibi
quasi jure suo
maximam partem,
et, quidquid gestum est
prospere,
ducit suum
pæne omne id.

At vero, C. Cæsar,
habes neminem socium
hujus gloriæ
quam adeptus es
paulo ante :
hoc, quantumcumque est,
quod certe est maximum,
est totum,
totum, inquam, tuum.
Ex ista laude
centurio decerpit sibi nihil,
præfectus nihil,
cohors nihil,
turma nihil ;
quinetiam, Fortuna,
illa domina ipsa
rerum humanarum,
non se offert in societatem
istius gloriæ ;
concedit tibi,
fatur
esse tuam et propriam
totam.
Nunquam enim temeritas
commiscetur
cum sapientia,
nec casus admittitur
ad consilium.

III. Domuisti gentes
barbaras immanitate,
innumerabiles
multitudine,
infinitas locis,
abundantes
omni genere copiarum

l'opportunité des lieux,
les secours des alliés,
les flottes, les approvisionnements,
aident beaucoup :
de plus la fortune
revendique pour soi
comme d'un droit sien
la plus grande part *au succès*,
et, tout ce qui a été fait
heureusement,
elle estime sien
presque tout cela.

Mais certes, C. César,
tu n'as personne pour associé
de cette gloire
que tu as acquise,
un peu auparavant (tout à l'heure) :
cela (cet honneur), quelque grand qu'il soit,
qui certes est très-grand,
est tout-entier,
tout-entier, dis-je, tien.
De cette gloire
aucun centurion ne détache pour soi rien,
aucun préfet, rien,
aucune cohorte, rien,
aucun escadron, rien ;
bien plus, la Fortune,
cette maîtresse elle-même
des choses humaines,
ne s'offre pas en partage
de cette gloire ;
elle cède à toi,
elle confesse *cette gloire*
être tienne et propre à toi
tout-entière.
Jamais en effet la témérité
ne s'allie
avec la sagesse,
et jamais le hasard n'est admis
auprès de la prudence.

III. Tu as dompté des nations
barbares par la férocité,
innombrables
par la multitude,
infinies par les lieux,
abondantes
en toute sorte de ressources

sed tamen ea viciſti, quæ et naturam et conditionem, ut vinci poſſent, habebant. Nulla eſt enim tanta vis, quæ non ferro ac viribus debilitari frangique poſſit. Animum vincere, iracundiam cohibere, victoriam temperare, adverſarium nobilitate, ingenio, virtute præſtāntem, non modo extollere jacentem, ſed etiam amplificare ejus priſtinam dignitatem : hæc qui faciat, non ego eum cum ſummis viris comparo, ſed ſimillimum deo judico.

Itaque, C. Cæſar, bellicæ tuæ laudes celebrabuntur illæ quidam non ſolum noſtris, ſed pæne omnium gentium litteris atque linguis ; neque ulla unquam ætas de tuis laudibus conticeſcet : ſed tamen ejusmodi res nescio quomodo, etiam quum leguntur, obſtrepere clamore militum videntur et tubarum ſono. At vero, quum aliquid clementer, manuete, juſte, moderate, ſapienter factum, in iracundia præſertim, quæ eſt inimica conſilio, et in victoria, quæ natura inſolens et ſuperba eſt, aut 𐀀 𐀁 𐀂 𐀃 𐀄 𐀅

enfin, ces nations que vous avez vaincues, ni la nature ni leur deſtinée ne les avaient faites invincibles. Il n'eſt point de force qui ne, puiſſe être ébranlée et brisée par le fer et les efforts. Mais ſe vaincre ſoi-même, réprimer ſa colère, modérer la victoire, tendre une main ſecourable à un adverſaire diſtingué par la nobleſſe, par le talent, par la vertu, le relever, le placer même dans un plus haut rang, c'eſt faire plus qu'un héros, c'eſt ſ'égaler à la divinité.

Sans doute, Césâr, vos actions guerrières ſeront célébrées non ſeulement dans nos faſtes, mais dans les annales de preſque toutes les nations : elles deviendront l'éternel entretien des générations futures. Cependant, lorsque nous liſons le récit des batailles et des victoires, il ſemble que nous ſoyons encore troublés par le cri des ſoldats et par le ſon des trompettes. Si, au contraire, nous liſons ou ſi nous entendons raconter une action de clémence, de douceur, de juſtice, de modération, de ſageſſe, ſurtout quand elle a été faite dans la colère, toujours ennemie de la raiſon, ou dans la victoire,

ſed tamen viciſti
ea, quæ habebant
et naturam et conditionem,
ut poſſent vinci.
Nulla enim vis eſt tanta,
quæ non poſſit debilitari
frangique
ferro ac viribus.
Vincere animum,
cohibere iracundiam,
temperare victoriam,
non modo
extollere jacentem
adverſarium
præſtāntem nobilitate,
ingenio, virtute,
ſed etiam amplificare
priſtinam dignitatem ejus :
qui faciat hæc,
ego non comparo eum
cum ſummis viris,
ſed judico ſimillimum deo.

Itaque, C. Cæſar,
tuæ laudes bellicæ
illæ quidam celebrabuntur
non ſolum noſtris litteris
atque linguis,
ſed pæne omnium gentium ;
neque unquam
ulla ætas conticeſcet
de tuis laudibus
ſed tamen res ejusmodi,
nescio quomodo,
etiam quum leguntur,
videntur obſtrepere
clamore militum
et ſono tubarum.
At vero,
quum aut audimus
aut legimus
aliquid factum
clementer, manuete,
juſte, moderate, ſapienter,
præſertim in iracundia,
quæ eſt inimica conſilio,
et in victoria,
quæ eſt natura

mais pourtant tu as vaincu
des *choses* qui avaient
et une nature et une condition,
pour qu'elles puſſent être vaincues.
Car aucune force n'eſt ſi-grande,
qui ne puiſſe être affaiblie
et être brisée
par le fer et par les forces *humaines*.
Vaincre *son* cœur,
réprimer *sa* colère,
modérer *sa* victoire,
non-seulement
relever gisant
un adverſaire
diſtingué par *sa* nobleſſe,
par *son* génie, par *sa* vertu,
mais encore augmenter
l'ancienne dignité de lui :
celui qui peut faire ces *actes*,
moi je ne compare pas lui
avec les plus grands hommes,
mais je *le* juge très-ſemblable à un dieu.

Auſſi, C. Césâr,
tes louanges guerrières
celles-là certes ſeront célébrées
non-seulement par nos écrits
et par *nos* langues (entretiens),
mais *par ceux* de preſque toutes les nations ;
et jamais
aucun âge ne ſe taira
ſur tes louanges
mais pourtant des faits de cette ſorte,
je ne ſais comment,
même lorsqu'ils ſont lus,
ſemblent être troublés (couverts)
par le cri des ſoldats
et par le ſon des trompettes.
Mais vraiment,
lorsque ou nous entendons
ou nous liſons
quelque choſe avoir été fait
avec clémence, avec-douceur,
avec-juſtice, avec-modération, avec ſageſſe,
ſurtout dans la colère,
qui eſt ennemie de la raiſon,
et dans la victoire,
qui eſt de *sa* nature

audimus aut legimus, quo studio incendimur, non modo in gestis rebus, sed etiam in fictis, ut eos sæpe, quos nunquam vidimus, diligamus !

Te vero, quem præsentem intuemur, cujus mentem sensusque eos cernimus, ut, quidquid belli fortuna reliquum reipublicæ fecerit, id esse salvum velis, quibus laudibus efferemus ? quibus studiis prosequemur ? qua benevolentia complectemur ? Parietes, medius Fidius, ut mihi videtur, hujus curiæ, tibi gratias agere gestiunt, quod brevi tempore futura sit illa auctoritas in his majorum suorum et suis sedibus. IV. Equidem quum C. Marcelli, viri optimi, et commemorabili pietate præditi, lacrimas modo vobiscum viderem, omnium Marcellorum meum pectus memoria offudit. Quibus tu etiam mortuis, M. Marcello conservato, dignitatem suam reddidisti, nobilissimamque familiam, jam ad paucos redactam, pæne ab interitu vindicasti.

Hunc tu igitur diem tuis maximis et innumerabilibus gratulationibus

naturellement insolente et cruelle, par quelle douce impulsion nous sentons-nous portés, même dans les récits fabuleux, à chérir des personnes que nous n'avons jamais vues !

Mais vous, que nos regards contemplent, vous, dont nous voyons que les pensées et les désirs n'ont d'autre but que de conserver à la patrie ce que le malheur de la guerre ne lui a pas ravi, quelles acclamations vous prouveront notre reconnaissance ? quels seront les transports de notre zèle ? quel sera l'enthousiasme de notre amour ? Ah ! César ! il me semble que, tressaillant eux-mêmes de joie, ces murs veulent prendre la parole, et vous rendre grâce de ce que bientôt ils verront ce vertueux citoyen remonter sur ces sièges que lui-même et ses ancêtres ont si dignement occupés. IV. Pour moi, lorsque j'ai vu couler ici les larmes de C. Marcellus, ce parfait modèle de la tendresse fraternelle, le souvenir de tous ces grands hommes a pénétré mon âme. En conservant M. Marcellus, vous leur avez rendu, même après le trépas, tout l'éclat de leur antique splendeur ; vous avez sauvé de la mort cette illustre famille, qui déjà ne vit plus que dans un petit nombre de rejetons.

C'est donc à juste titre que vous mettez cette seule journée au

insolens et superba,
quo studio incendimur,
non modo in rebus gestis,
sed etiam fictis,
ut sæpe diligamus
eos quos nunquam vidimus !

Te vero, quem intuemur
præsentem,
cujus cernimus mentem
sensusque eos,
ut, quidquid fortuna belli
fecerit reliquum
reipublicæ,
velis id esse salvum,
quibus laudibus efferemus ?
quibus studiis prosequemur ?
qua benevolentia
complectemur ?
Parietes hujus curiæ,
medius Fidius,
ut videtur mihi,
gestiunt agere gratias tibi,
quod tempore brevi
illa auctoritas
futura sit in his sedibus
suorum majorum et suis.
IV. Equidem
quum modo vobiscum
viderem lacrimas
C. Marcelli, viri optimi,
et præditi
pietate commemorabili,
memoria
omnium Marcellorum
offudit meum pectus
quibus etiam mortuis,
M. Marcello conservato,
tu reddidisti
suam dignitatem,
vindictique
pæne ab interitu
familiam nobilissimam,
jam redactam ad paucos.

Tu igitur
antepones jure hunc diem
gratulationibus tuis
maximis

insolente et superbe,
de quel zèle sommes-nous enflammés,
non-seulement pour des faits réels,
mais encore pour des *faits* imaginés,
au point que souvent nous chérissons
ceux que jamais nous n'avons vus !

Mais toi, que nous voyons
présent,
dont nous distinguons l'âme
et les sentiments tels,
que, tout ce que la fortune de la guerre
a fait de reste (a laissé)
à la république,
tu veux cela être sauf,
de quelles louanges t'exalterons-nous ?
de quels transports-de-zèle t'accompa-
de quel attachement [gnerons-nous ?
t'entourerons-nous ?
Les murs de cette curie,
que le dieu Fidius *me soit en aide* (certes)
comme il semble à moi,
brûlent de rendre grâce à toi,
de ce que dans un temps court
cette autorité (un homme de cette autorité)
va être (s'asseoir) sur ces sièges
ceux de ses ancêtres et les siens.
IV. Certes
lorsque naguère avec vous
je voyais les larmes
de C. Marcellus, homme très-bon,
et doué
d'une tendresse mémorable,
le souvenir
de tous les Marcellus
a envahi mon cœur
auxquels même morts,
M. Marcellus étant conservé,
toi tu as rendu
leur dignité,
et tu as arraché
presque à l'extinction
une famille très-noble,
déjà réduite à peu de *membres*.

Toi donc
tu préféreras à bon droit ce jour-ci
aux actions-de-grâces tiennes (décrétées en
qui furent très-grandes [ton honneur)

jure antepones. Hæc enim res unius est propria C. Cæsaris ; ceteræ duce te gestæ, magnæ illæ quidem, sed tamen multo magnoque comitatu. Hujus autem rei tu idem et dux es et comes : quæ quidem tanta est, ut tropæis monumentisque tuis allatura finem sit ætas (nihil est enim opere aut manu factum, quod aliquando non conficiat et consumat vetustas) ; at hæc tua justitia et lenitas animi florescet quotidie magis, ita ut, quantum operibus tuis diurnitas detrahet, tantum afferat laudibus. Et ceteros quidem omnes victores bellorum civilium jam ante æquitate et misericordia viceras : hodierno vero die te ipsum vicisti. Vereor ut hoc, quod dicam, perinde intelligi auditu possit atque ipse cogitans sentio : ipsam victoriam vicisse videris, quum ea, quia illa erat adepta, victis remisisti. Nam,

dessus de vos innombrables triomphes. Ce que vous venez de faire est l'ouvrage de vous seul. Nul doute que les victoires remportées sous vos ordres ne soient éclatantes ; mais de nombreux guerriers ont secondé votre courage. Ici vous êtes à la fois et la tête qui commande, et le bras qui exécute. La durée de vos trophées et de vos monuments ne peut être éternelle ; ouvrages des hommes, ils sont mortels comme eux ; mais cette justice et cette bonté, dont vous donnez un si rare exemple, brilleront chaque jour d'un nouvel éclat, et ce que les années feront perdre à vos monuments, elles l'ajouteront à votre gloire. Déjà vous avez surpassé en modération et en clémence tous ceux qui furent vainqueurs dans des guerres civiles : aujourd'hui vous vous êtes surpassé vous-même. Je crains de ne pouvoir exprimer ma pensée telle que je la conçois : vous me semblez avoir vaincu la victoire même, en remettant aux vaincus les droits qu'elle avait acquis sur eux. Par les lois de la victoire, nous eussions tous péri ☞ ☞

et innumerabilibus.	et sans-nombre.
Hæc enim res est propria	Car cette action est propre
C. Cæsaris unius ;	à C. César seul ;
ceteræ	toutes-les-autres
gestæ te duce,	faites toi étant chef (sous ta conduite),
illæ quidem magnæ,	celles-là certes sont grandes,
sed tamen	mais cependant
comitatu	<i>elles ont été faites</i> avec un entourage
multo magnoque.	nombreux et grand.
Hujus autem rei	Mais de cette action
tu idem	toi le même (à la fois)
es et dux et comes :	tu es et le chef et le compagnon :
quæ quidem est tanta,	laquelle certes est si-grande,
ut ætas	que l'âge (le temps)
allatura sit finem	apportera (mettra) fin
tuis tropæis	à tes trophées
monumentisque	et à <i>tes</i> monuments
(est enim nihil	(car il n'est rien
factum opere aut manu,	fait par le travail ou par la main,
quod aliquando vetustas	qu'à-la-fin la longue-durée
non conficiat et consumat) ;	ne détruise et ne consume) ;
at hæc justitia	mais cette justice
et lenitas animi tua	et cette douceur d'âme tienne
florescet quotidie magis,	fleurira chaque-jour davantage,
ita ut afferat laudibus	tellement qu'elle apporte à tes louanges
tantum quantum	autant que
diurnitas	la longueur-de-temps
detrahet tuis operibus.	ôtera à tes ouvrages.
Et quidem	Et certes
jam ante viceras	déjà auparavant tu avais vaincu
æquitate et misericordia	en équité et en clémence
omnes ceteros victores	tous les autres vainqueurs
bellorum civilium :	des guerres civiles :
die vero hodierno	mais dans le jour d'aujourd'hui
vicisti te ipsum.	tu as vaincu toi-même.
Vereor ut hoc	Je crains que ceci <i>même</i>
quod dicam	que je vais-dire
possit intelligi	ne puisse pas être compris
auditu	à être entendu (par mes auditeurs)
perinde atque [ego] ipse	aussi-bien que moi-même
sentio cogitans :	je <i>le</i> sens en pensant (dans ma pensée) :
videris vicisse	tu sembles avoir vaincu
victoriam ipsam,	la victoire même,
quum remisisti victis	lorsque tu as remis aux vaincus
ea, quæ illa erat adepta.	les <i>avantages</i> qu'elle avait obtenus.
Nam quum omnes	Car lorsque tous
victi	vaincus

quum ipsius victoriæ conditione jure omnes victi occidissimus, clementiæ tuæ judicio conservati sumus. Recte igitur unus invictus es, a quo etiam ipsius victoriæ conditio visque devicta est.

V. Atque hoc C. Cæsaris judicium, Patres Conscripti, quam late pateat, attendite : omnes enim, qui ad illa arma fato sumus nescio quo reipublicæ misero funestoque compulsi, etsi aliqua culpa tenemur erroris humani, a scelere certe liberati sumus. Nam quum M. Marcellum, deprecantibus vobis, reipublicæ conservavit, memet mihi, et item reipublicæ, nullo deprecante, reliquos amplissimos viros et sibi ipsis et patriæ reddidit ; quorum et frequentiam et dignitatem hoc ipso in consessu videtis : non ille hostes induxit in curiam, sed judicavit a plerisque ignoratione potius et falso atque inani metu, quam cupiditate aut crudelitate, bellum esse susceptum.

justement ; l'arrêt de votre clémence nous a tous conservés. Ainsi donc, à vous seul appartient le titre d'invincible, puisque vous avez triomphé des droits et de la force de la victoire.

V. Et remarquez, Pères Conscrits, quelles sont les heureuses conséquences de ce jugement de César. Ceux de nous qu'un destin malheureux et funeste entraîna dans cette guerre, ont, sans contredit, à se reprocher une de ces erreurs qui sont inséparables de l'humanité ; mais du moins notre innocence est solennellement reconnue. En effet, lorsque César, touché de vos prières, a conservé Marcellus à la république ; lorsque sa bonté, prévenant toutes les sollicitations, m'a rendu à moi-même et à ma patrie, ainsi que tant d'autres citoyens illustres que vous voyez autour de vous, il n'a point placé dans le sénat les ennemis du nom romain ; il a jugé que la plupart avaient pris les armes par l'effet d'une erreur ou d'une crainte vaine et chimérique, plutôt que par aucun motif d'ambition ou de haine.

occidissimus jure
conditione victoriæ ipsius,
conservati sumus
judicio tuæ clementiæ.
Unus igitur
es recte invictus,
a quo conditio
visque etiam
victoriæ ipsius
devicta est.

V. Atque attendite,
Patres Conscripti,
quam late pateat
hoc judicium C. Cæsaris :
omnes enim,
qui fato nescio quo
misero funestoque
reipublicæ
compulsi sumus
ad illa arma,
etsi tenemur
aliqua culpa
erroris humani,
certe liberati sumus scelere.
Nam quum,
vobis deprecantibus,
conservavit reipublicæ
M. Marcellum,
nullo deprecante,
reddidit memet mihi,
et item reipublicæ,
reliquos viros
amplissimos
et sibi ipsis et patriæ ;
quorum videtis
et frequentiam
et dignitatem
in hoc consessu ipso :
ille non induxit
hostes in curiam,
sed judicavit
bellum susceptum esse
a plerisque
potius ignoratione
et metu falso atque inani,
quam cupiditate
aut crudelitate.

nous eussions péri à bon droit
par la condition de la victoire même,
nous avons été conservés
par le jugement de ta clémence.
Seul donc
tu es justement invincible,
toi par qui la condition
et la force aussi
de la victoire même
a été vaincue.

V. Et considérez,
Pères Conscrits,
combien loin s'étend
ce jugement de C. César :
en effet *nous* tous,
qui par un destin je ne sais lequel
misérable et funeste
de la république
avons été poussés
à ces armes-là (à cette guerre),
bien que nous soyons tenus (entachés)
par quelque faute
de l'erreur humaine,
au moins nous avons été absous de crime.
Car lorsque,
vous *le* priant,
il a conservé à la république
M. Marcellus,
lorsque, nul ne le priant,
il a rendu moi-même à moi,
et aussi à la république,
lorsqu'il a rendu les autres hommes
les plus honorables
et à eux-mêmes et à la patrie ;
desquels vous voyez
et l'affluence
et la dignité
dans cette assemblée même :
ce *grand homme* n'a pas introduit
des ennemis dans la curie,
mais il a jugé
la guerre avoir été entreprise
par la plupart
plutôt par ignorance
et par une crainte fausse et vaine,
que par intérêt
ou par cruauté.

Quo quidem in bello semper de pace agendum putavi, semperque dolui non modo pacem, sed orationem etiam civium pacem flagitantium repudiari. Neque enim ego illa, nec ulla unquam secutus sum arma civilia, semperque mea consilia pacis et togæ socia, non belli atque armorum fuerunt. Hominem sum secutus privato officio, non publico ; tantumque. apud me grati animi fidelis memoria valuit, ut nulla non modo cupiditate, sed ne spē quidem, prudens et sciens, tanquam ad interitum ruerem voluntarium.

Quod quidem meum consilium minime obscurum fuit. Nam et in hoc ordine, integra re, multa de pace dixi, et in ipso bello eadem etiam cum capitis mei periculo sensi. Ex quo jam nemo erit tam injustus, rerum existimator, qui dubitet quæ Cæsaris voluntas de bello fuerit, quum pacis auctores conservandos statim censuerit, ceteris fuerit irator. Atque id minus mirum fortasse tum, quum esset incertus exitus et anceps

Pour moi, dans le cours de nos dissensions, j'ai toujours pensé qu'il fallait s'occuper de la paix, et j'ai vu avec douleur qu'on la rejetât, qu'on refusât même d'écouter ceux qui la réclamaient avec instance. Mon bras ne s'est armé, ni dans cette guerre civile, ni dans aucune autre ; et mes conseils, toujours amis de la paix et de la concorde, n'inspirèrent jamais la haine et les combats. J'ai suivi dans Pompée un ami, et non pas un chef : tel était sur mon cœur le pouvoir de la reconnaissance, que, sans intérêt et même sans espoir, je courais volontairement au précipice.

Je n'ai point dissimulé ma pensée : car, dans ce lieu même, avant qu'on eût pris les armes, j'ai parlé fortement pour la paix ; et durant la guerre, au péril de mes jours, j'ai constamment tenu le même langage. On ne pourrait donc, sans injustice, douter de l'opinion de César sur la guerre, après qu'on l'a vu s'empresse de sauver les amis de la paix, et se montrer plus sévère envers les autres. Sa conduite pouvait sembler moins étonnante, lorsque l'événement était douteux et le succès incertain ; mais, après la victoire,

Quo quidem in bello
semper putavi
agendum de pace,
semperque dolui
non modo pacem,
sed orationem etiam
civium flagitantium pacem,
repudiari.
Neque enim ego secutus sum
illa arma civilia
nec unquam ulla,
semperque mea consilia
fuerunt socia pacis et togæ,
non belli atque armorum.
Secutus sum hominem
officio privato,
non publico ;
memoriaque fidelis
animi grati
valuit tantum apud me,
ut non modo
nulla cupiditate,
sed ne spē quidem,
prudens et sciens,
ruerem
tantum ad interitum volun-
[tarium.
Quod quidem consilium
meum
fuit minime obscurum.
Nam et in hoc ordine,
re integra,
dixi multa de pace,
et in bello ipso
sensi etiam eadem
cum periculo mei capitis.
Ex quo jam nemo
erit existimator rerum
tam injustus,
qui dubitet, quæ fuerit
voluntas Cæsaris de bello,
quum censuerit statim
auctores pacis
conservandos,
fuerit irator ceteris.
Atque id minus mirum
fortasse tum,
quum exitus esset incertus,

Et certes dans *cette* guerre
toujours j'ai pensé
fallait (qu'il fallait) s'occuper de la paix,
et toujours j'ai gémi
non seulement la paix,
mais le langage même
des citoyens qui demandaient la paix,
être rejetés.
Et en effet moi je n'ai pas suivi
ces armes civiles,
ni jamais aucunes *autres*,
et toujours mes conseils
ont été auxiliaires de la paix et de la toge,
non de la guerre et des armes.
J'ai suivi un homme
par un devoir privé,
non public ;
et la mémoire fidèle
d'une âme reconnaissante
a eu-du-pouvoir tellement auprès de moi,
que non-seulement
sans aucune passion,
mais même sans espoir,
de-sang-froid et *le* sachant,
je courais
comme à une mort volontaire.
Et certes ce dessein
mien
a été très-peu obscur.
Car et dans cette compagnie,
l'affaire *étant* entière (avant les hostilités)
j'ai dit beaucoup *de* paroles sur la paix,
et dans la guerre même
j'ai pensé encore les mêmes *choses*
avec péril de (pour) ma tête.
Par quoi dès-lors personne
ne sera appréciateur des faits
si injuste,
qui doute quelle a été
la volonté de César sur (à l'égard de) la guerre,
puisqu'il a été-d'-avis aussitôt
les conseillers de la paix
devoir être conservés,
et qu'il a été plus irrité contre les autres.
Et cela *était* moins étonnant
peut-être alors,
lorsque l'issue était incertaine,

fortuna belli : qui vero victor pacis auctores diligit, is profecto declarat se maluisse non dimicare quam vincere.

VI. Atque hujus quidem rei M. Marcello sum testis. Nostri enim sensus, ut in pace semper, sic tum etiam in bello congruebant. Quoties ego eum et quanto cum dolore vidi, quum insolentiam certorum hominum, tum etiam ipsius victoriæ ferocitatem extimescentem ! Quo gratior tua liberalitas, C. Cæsar, nobis, qui illa vidimus, debet esse. Non enim jam causæ sunt inter se, sed victoriæ comparandæ.

Vidimus tuam victoriam præliorum exitu terminatam ; gladium vagina vacuum in urbe non vidimus. Quos amisimus cives, eos Martis vis perculit, non ira victoriæ ; ut dubitare debeat nemo quin multos, si fieri posset, C. Cæsar ab inferis excitaret, quoniam ex eadem acie conservat quos potest. Alterius vero partis, nihil amplius dicam quam, id quod omnes verebamur, nimis

marquer un si vif intérêt à ceux qui voulaient la paix, c'est faire assez connaître qu'on aurait mieux aimé ne pas combattre que de vaincre.

VI. J'affirme que tels étaient aussi les principes de Marcellus. Dans la guerre et dans la paix, nous fûmes toujours unis de sentiments. Combien de fois l'ai-je vu frémir de l'insolence de certains hommes, et redouter les fureurs de la victoire elle-même ! Témoins de leurs menaces, César, nous en devons mieux sentir le prix de votre générosité ; car ce ne sont plus les causes, ce sont les victoires qu'il faut comparer ensemble.

La vôtre ne s'est pas étendue au delà du combat ; Rome n'a pas vu un seul glaive hors du fourreau. Les citoyens que nous avons perdus, c'est le fer des combattants, et non la colère du vainqueur, qui les a frappés ; et nul doute que César, s'il était possible, n'en rappelât un grand nombre à la vie, puisqu'il conserve de cette même armée tous ceux qu'il peut sauver. Quant à l'autre parti, je ne dirai que ce que nous craignons tous : la vengeance

et fortuna belli anceps : qui vero victor diligit auctores pacis, is profecto declarat se maluisse non dimicare, quam vincere.

VI. Atque quidem sum testis hujus rei M. Marcello. Nostri enim sensus, ut semper in pace, sic tum etiam congruebant in bello. Quoties et cum dolore quanto ego vidi eum extimescentem quum insolentiam certorum hominum, tum etiam ferocitatem victoriæ ipsius ! Quo, C. Cæsar, tua liberalitas debet esse gratior nobis qui vidimus illa. Non enim jam causæ, sed victoriæ, comparandæ sunt inter se.

Vidimus tuam victoriam terminatam exitu præliorum ; non vidimus in urbe gladium vacuum vagina. Cives quos amisimus, vis Martis perculit eos, non ira victoriæ ; ut nemo debeat dubitare, quin, si posset fieri C. Cæsar excitaret ab inferis multos, quoniam conservat ex eadem acie quos potest. Victoriæ vero alterius partis, dicam nihil amplius,

et la fortune de la guerre douteuse mais *celui* qui vainqueur chérit les conseillers de la paix, celui-là assurément déclare lui avoir (qu'il aurait) mieux-aimé ne point que de vaincre. [combattre

VI. Et certes je suis témoin de cette chose pour M. Marcellus. Car nos sentiments, comme toujours dans la paix ainsi alors aussi s'accordaient dans la guerre. Combien de fois et avec une douleur combien-grande je vis lui redoutant d'une-part l'orgueil de certains hommes d'autre-part aussi la cruauté de la victoire même ! Par quoi, C. César, ta générosité doit être plus agréable à nous qui avons vu ces *excès*. Car ce ne sont plus les causes, mais les victoires, qui sont à-comparer entre elles.

Nous avons vu ta victoire terminée par la fin des combats ; nous n'avons pas vu dans la ville une épée vide (tirée) du fourreau. Les citoyens que nous avons perdus la violence de Mars frappa eux, non la colère de la victoire ; de sorte que personne ne doit douter, que si *cela* pouvait se faire, C. César ne fit-sortir des enfers beaucoup *de citoyens*, puisqu'il conserve (sauve) de cette même armée ceux qu'il peut. Quant à la victoire de l'autre parti, je ne dirai rien de plus,

iracundam futuram fuisse victoriam.

Quidam enim non modo armatis, sed interdum etiam otiosis minabantur ; nec quid quisque sensisset, sed ubi fuisset, cogitandum esse dicebant ut mihi quidem videantur dii immortales, etiamsi poenas a populo Romano ob aliquod delictum expetiverunt, qui civile bellum tantum et tam luctuosum excitaverunt, vel placati jam, vel satiati aliquando, omnem spem salutis ad clementiam victoris et sapientiam contulisse.

Quare gaude tuo isto tam excellenti bono, et fruere quum fortuna et gloria, tum etiam natura et moribus tuis : ex quo quidem maximus est fructus jucunditasque sapienti. Cetera quum tua recordabere, etsi persæpe virtuti, tamen plerumque felicitati tuæ gratulabere : de nobis, quos in republica tecum simul salvos esse voluisti, quoties cogitabis, toties de

aurait ensanglanté la victoire.

On menaçait et ceux qui s'étaient armés, et ceux même qui étaient restés neutres ; on disait qu'il fallait examiner, non ce que chacun avait pensé, mais en quels lieux il s'était trouvé. D'où je crois pouvoir conclure que, si les dieux ont voulu punir le peuple romain en suscitant une guerre civile si funeste et si désastreuse, ces dieux sont apaisés, ou qu'ils sont enfin rassasiés de nos malheurs, puisqu'ils ont remis le soin de notre salut à la sagesse et à la clémence du vainqueur.

Applaudissez-vous donc, César, d'un si précieux avantage ; jouissez de votre bonheur, de votre gloire, et surtout de la bonté de votre caractère : il n'est pas pour le sage de récompense plus douce, ni de jouissance plus délicieuse. Quand vous vous rappellerez vos actions guerrières, vous aurez à vous féliciter souvent de votre valeur, mais plus souvent encore de votre heureuse fortune : toutes les fois que vous penserez à tant de citoyens qu'il vous a plu de conserver avec vous dans la république, ce souvenir vous retracera sans cesse vos

quam, id quod omnes verebatur, fuisse futuram nimis iracundam. Quidam enim minabantur non modo armatis, sed interdum etiam otiosis ; et dicebant cogitandum esse nec quid quisque sensisset, sed ubi fuisset ut dii immortales, etiamsi expetiverunt poenas a populo Romano, ob aliquod delictum, qui excitaverunt bellum civile tantum et tam luctuosum, videantur mihi quidem, vel jam placati, vel satiati aliquando, contulisse omnem spem salutis ad clementiam et sapientiam victoris.

Quare gaude isto bono tuo tam excellenti, et fruere quum fortuna et gloria, tum etiam natura et tuis moribus ex quo quidem est maximus fructus jucunditasque sapienti. Quum recordabere cetera tua, etsi persæpe virtuti, tamen plerumque gratulabere tuæ felicitati : quoties cogitabis de nobis, quos voluisti esse salvos simul tecum in republica, toties cogitabis

sinon que, ce que tous nous craignons, elle avoir dû être (elle aurait été) trop vindicative.

Certains en effet menaçaient non-seulement ceux qui étaient armés, mais quelquefois aussi ceux qui restaient tranquilles ; et ils disaient falloir (qu'il fallait) considérer non ce que chacun avait pensé, mais où il avait été de sorte que les dieux immortels, bien qu'ils aient tiré châtement du peuple romain pour quelque crime, eux qui ont suscité une guerre civile si grande et si déplorable, semblent à moi du moins, ou déjà apaisés, ou satisfaits enfin, avoir reporté tout espoir de salut vers la clémence et vers la sagesse du vainqueur.

Aussi réjouis-toi de cet avantage tien si rare, et jouis d'une-part de ta fortune et de ta gloire, d'autre-part encore de ton caractère et de tes mœurs d'où certes est (d'où se tire) le plus grand fruit et le plus grand plaisir pour le sage. Lorsque tu te rappelleras tous-les-autres actes de-toi, bien que très souvent tu doives te féliciter de ton courage, cependant la plupart-du-temps tu te féliciteras de ton bonheur : autant-de-fois-que tu penseras à nous, que tu as voulu être sains-et-saufs ensemble avec toi dans la république, autant-de-fois tu penseras

maximis tuis beneficiis, toties de incredibili liberalitate, toties de singulari sapientia tua cogitabis : quæ non modo summa bona, sed nimirum audebo vel sola dicere. Tantus est enim splendor in laude vera, tanta in magnitudine animi et consilii dignitas, ut hæc a virtute donata, cetera a fortuna commodata esse videantur.

Noli igitur in conservandis bonis viris defatigari, non cupiditate præsertim aut pravitate aliqua lapsis, sed opinione officii, stulta fortasse, certe non improba, et specie quadam reipublicæ. Non enim tua ulla culpa est, si te aliqui timuerunt : contraque summa laus, quod plerique minime timendum fuisse senserunt.

VII. Nunc vero venio ad gravissimam querelam et atrocissimam suspicionem tuam, quæ non tibi ipsi magis quam quum omnibus civibus, tum maxime nobis qui a te conservati sumus, providenda est : quam etsi spero esse falsam, nunquam tamen verbis extenuabo. Tua enim cautio nostra cautio est

inappréciables bienfaits, votre générosité incroyable, votre sagesse supérieure : ce sont là les plus grands biens, j'ose dire les seuls biens de l'homme. Tel est, en effet, l'éclat de la vraie gloire, telle est la majesté de la grandeur d'âme et de la noblesse des sentiments, qu'elles seules paraissent être un don de la vertu ; le reste n'est qu'un prêt de la fortune.

Ainsi ne vous laissez pas de conserver des hommes vertueux, persuadé qu'ils ont failli, non pas entraînés par l'ambition ou par quelque autre passion coupable, mais séduits par une apparence de bien public, par une idée de devoir, mal entendue sans doute, mais qui du moins n'avait rien de criminel. Si quelques-uns ont conçu des craintes, la faute ne peut vous en être imputée : mais que le plus grand nombre, au contraire, ait pensé n'avoir rien à craindre de vous, c'est là votre plus grande gloire.

VII. Je passe maintenant à ces plaintes amères, à ces horribles soupçons qui doivent exciter vos sollicitudes et celles de tous les citoyens, de nous surtout qui vous devons la vie. Je les crois peu fondés, mais je me garderai de les affaiblir ; car, en veillant à vos jours,

de tuis maximis beneficiis, toties de incredibili liberalitate, toties de tua singulari sapientia : quæ bona audebo dicere non modo summa, sed nimirum vel sola. Est enim in vera laude tantus splendor, in magnitudine animi et consilii tanta dignitas, ut hæc videantur donata esse a virtute, cetera commodata esse a fortuna.

Noli igitur defatigari in conservandis viris bonis, præsertim lapsis non aliqua cupiditate aut pravitate, sed opinione officii, stulta fortasse, certe non improba, et quadam specie reipublicæ. Non enim est ulla culpa tua, si aliqui te timuerunt : contraque summa laus, quod plerique senserunt timendum fuisse minime.

VII. Nunc vero venio ad tuam querelam gravissimam et suspicionem atrocissimam, quæ non providenda est tibi ipsi magis, quam quum omnibus civibus, tum maxime nobis qui, a te conservati sumus, quam etsi spero esse falsam, nunquam tamen extenuabo verbis. Cautio enim

à tes plus grands bienfaits autant-de-fois tu *penses* à ton incroyable générosité autant-de-fois tu *penses* à ton incomparable sagesse : lesquels biens j'oserai dire non-seulement les plus grands, mais certes même les seuls.

Il y a en effet dans la véritable gloire un si-grand éclat, dans la grandeur de l'âme et de la sagesse une-si grande dignité, que ces biens semblent avoir été donnés par la vertu et tous-les-autres avoir été prêtés par la fortune.

Ne veuille donc pas te lasser de conserver des hommes de-bien, surtout qui ont failli non par quelque animosité ou par *quelque* perversité, mais par une idée de devoir, sotte peut-être, du moins non perverse, et par une certaine apparence de bien-public.

Car ce n'est aucune faute tienne si quelques-uns t'ont craint et au-contraire c'est *ton* plus grand éloge de ce que la plupart ont senti toi devoir être craint très-peu.

VII. Mais maintenant je viens à ta plainte très-grave et à ton soupçon très-terrible, lequel n'est pas à-redouter pour toi-même plus que soit pour tous les citoyens, soit surtout pour nous qui par toi avons été conservés, lequel *soupçon* bien que j'esbère *lui* être faux, jamais cependant je ne l'affaiblirai par *mes* paroles. Car la vigilance

ut, si in alterutro peccandum sit, malim videri nimis timidus quam parum prudens. Sed quisnam est iste tam demens ? De tuisne ? tametsi qui magis sunt tui quam quibus tu salutem insperantibus reddidisti ? An ex eo numero, qui una tecum fuerunt ? Non est credibilis tantus in ullo furor, ut, quo duce omnia summa sit adeptus, hujus vitam non anteponat suæ. An, si tui nihil cogitant sceleris, cavendum est ne quid inimici ? Qui ? omnes enim qui fuerunt, aut sua pertinacia vitam amiserunt, aut tua misericordia retinuerunt : ut aut nulli supersint de inimicis, aut qui superfuerunt sint amicissimi.

Sed tamen, quum in animis hominum tantæ latebræ sint et tanti recessus, augeamus sane suspicionem tuam ; simul enim augebimus et diligentiam. Nam quia est omnium tam ignarus

vous assurerez les nôtres, et, s'il faut pécher par quelque excès, j'aime mieux être trop timide que de n'être pas assez prudent. Toutefois quel furieux voudrait... ? Un des vôtres ? Eh ! quels hommes ont mieux mérité ce nom, que ceux à qui vous avez rendu la vie qu'ils n'osaient espérer ? Serait-ce quelqu'un de ceux qui ont suivi vos drapeaux ? Un tel excès de démente n'est pas croyable. Pourraient-ils balancer à se sacrifier eux-mêmes pour un chef dont les bienfaits ont comblé tous leurs vœux ? Mais ne faut-il pas du moins vous prémunir contre vos ennemis ? Eh ! quels sont-ils ? Tous ceux qui le furent ont perdu la vie par leur opiniâtreté, ou l'ont conservée par votre clémence. Vos ennemis ne sont plus, ou, si quelques-uns ont survécu, ils sont devenus vos amis les plus fidèles.

Cependant, comme il y a dans le cœur humain tant de replis secrets et de détours cachés, redoublons vos soupçons ; par là nous redoublerons votre vigilance. Mais est-il un homme assez étranger

tua
est cautio
nostra :
ut, si peccandum sit,
in alterutro,
malim videri nimis timidus
quam parum prudens.
Sed quisnam est iste
tam demens ?
De tuisne ?
tametsi qui
sunt magis tui,
quam quibus insperantibus
tu reddidisti salutem ?
An ex eo numero
qui fuerunt una tecum ?
Furor tantus,
ut non anteponat suæ
vitam hujus,
quo duce
adeptus sit omnia summa,
non est credibilis in ullo.
Si tui
cogitant nihil sceleris,
an cavendum est
ne inimici quid ?
Qui ?
omnes enim qui fuerunt,
aut amiserunt vitam
sua pertinacia,
aut retinuerunt
tua misericordia
ut aut nulli de inimicis
supersint,
aut qui superfuerunt
sint amicissimi.
Sed tamen,
quum tantæ latebræ
et tanti recessus
sint in animis hominum,
augeamus sane
tuam suspicionem ;
simul enim
augebimus diligentiam.
Nam quia est tam ignarus
omnium rerum,
tam rudis

tienne (pour ta personne)
est la vigilance
nôtre (pour nos personnes) :
de sorte que, s'il fallait pécher
par l'un-ou-l'autre excès,
j'aimerais-mieux paraître trop timide
que trop-peu prudent.
Mais quel est donc cet homme
si insensé ?
Est-ce quelqu'un des tiens ?
cependant quels hommes
sont plus tiens,
que ceux auxquels ne-l'-espérant-pas
tu as rendu le salut ?
Est-ce quelqu'un de ce nombre (de ceux)
qui ont été ensemble avec toi ?
Une fureur si-grande,
qu'il ne préfère pas à sa propre vie
la vie de celui,
lequel étant chef (sous la conduite de qui)
il a obtenu tous les plus grands avantages,
n'est pas croyable en qui-que-ce-soit.
Si les tiens
ne méditent rien de (aucun) crime,
est-ce qu'il faut craindre
que tes ennemis tramant quelque chose ?
Lesquels ?
car tous ceux qui l'ont été,
ou ont perdu la vie
par leur opiniâtreté,
ou l'ont gardée
par ta clémence
de sorte que ou aucuns de tes ennemis
ne survivent,
ou ceux qui ont survécu
sont tes plus dévoués-amis.
Mais cependant,
puisque de si-grandes cachettes
et de si-grands replis
sont dans les cœurs des hommes,
augmentons donc
ton soupçon ;
car en-même-temps
nous augmenterons ta vigilance.
Car qui est tellement ignorant
de toutes choses,
tellement neuf

rerum, tam rudis in republica, tam nihil unquam nec de sua nec de communi salute cogitans, qui non intelligat tua salute contineri suam, et ex unius tua vitam pendere omnium ? Equidem de te dies noctesque, ut debeo, cogitans, casus duntaxat humanos, et incertos eventus valetudinis, et naturæ communis fragilitatem extimesco ; doleoque, quum respublica immortalis esse debeat, eam in unius mortalis anima consistere.

Si vero ad humanos casus, incertosque eventus valetudinis, sceleris etiam accedat insidiarumque consensio, quem deum, si cupiat, opitulari posse reipublicæ credamus ? VIII. Omnia sunt excitanda tibi, C. Cæsar, uni, quæ jacere sentis, belli ipsius impetu, quod necesse fuit, percussa atque prostrata : constituenda judicia, revocanda fides, comprimendæ libidines, propaganda soboles ; omnia, quæ dilapsa jam defluerunt, severis legibus vincienda sunt.

Non fuit recusandum ¶¶¶¶¶¶¶¶

aux affaires, et qui réfléchisse assez peu sur son propre intérêt et sur celui de la patrie, pour ne pas comprendre que son existence est attachée à la vôtre, et que de la vie de César dépend la vie de tous les citoyens ? Moi qui me fais un devoir de m'occuper de vous et le jour et la nuit, je ne redoute pour vous que les accidents de l'humanité, les dangers des maladies et la fragilité de notre nature ; et je frémis quand je songe que de l'existence d'un seul mortel dépend le destin d'un empire fondé pour l'éternité.

Si aux accidents humains et aux dangers des maladies venaient se joindre encore les crimes et les complots, quel dieu, quand il le voudrait, pourrait secourir la république ? VIII. César, c'est à vous seul qu'il appartient de relever toutes les ruines de la guerre, de rétablir les tribunaux, de rappeler la confiance, de réprimer la licence, de favoriser la population, enfin de réunir et lier ensemble par la vigueur des lois tout ce que nous voyons dissous et dispersé.

Dans une guerre civile aussi acharnée, dans une ¶¶¶

in republica,
tam cogitans nihil unquam
nec de sua salute,
nec de communi,
qui non intelligat
suam contineri tua salute,
et vitam omnium
pendere ex tua unius ?
Equidem
cogitans de te, ut debeo,
noctes diesque,
extimesco duntaxat
casus humanos,
et eventus incertos
valetudinis,
et fragilitatem
naturæ communis ;
doleoque, quum respublica
debeat esse immortalis,
eam consistere
in anima unius mortalis.

Si vero ad casus humanos
eventusque incertos
valetudinis
accedat etiam
consensio sceleris
insidiarumque,
quem deum credamus,
si cupiat,
posse
opitulari reipublicæ ?
VIII. Tibi uni, C. Cæsar,
omnia excitanda sunt,
quæ sentis jacere,
percussa atque prostrata
impetu belli ipsius,
quod fuit necesse
judicia constituenda,
fides revocanda,
libidines comprimendæ,
soboles propaganda ;
omnia, quæ dilapsa
jam defluerunt,
vincienda sunt
legibus severis.

Non recusandum fuit
in tanto bello civili,

dans les affaires-publiques,
tellement ne songeant à rien jamais
ni sur son salut,
ni sur *le salut* commun,
qui ne comprenne
son *salut* être contenu dans ton salut,
et la vie de tous
dépendre de la tienne à toi seul ?
Moi certes
pensant à toi, comme je le dois,
les nuits et les jours,
je redoute *pour toi* uniquement
les accidents humains,
et les éventualités incertaines
de la santé,
et la fragilité
de la nature commune à tous ;
et je gémis, lorsque la république
doit être immortelle,
elle tenir (reposer)
sur le souffle (la vie) d'un-seul mortel.

Mais si aux accidents humains
et aux éventualités incertaines
de la santé
se joignait encore
une ligue de crime
et d'embûches (de complots),
quel dieu croirions-nous,
si même il *le* désirait,
pouvoir
secourir la république ?
VIII. Par toi seul, C. César,
toutes *ces choses* doivent être relevées,
que tu vois être-à-terre,
abattues et renversées
par le choc de la guerre même,
ce qui a été nécessaire
jugements (tribunaux) à-rétablir,
crédit à-rappeler
désordres-des-mœurs à-réprimer,
population à-propager ;
toutes *les choses* qui dispersées
déjà se sont-évanouies
sont à-resserrer
par des lois sévères.

Il n'a pas été possible-d'empêcher
dans une si-grande guerre civile,

in tanto civili bello, tantoque animorum ardore et armorum, quin quassata respublica, quicumque belli eventus fuisset, multa perderet et ornamenta dignitatis et præsidia stabilitatis suæ; multaque uterque dux faceret armatus, quæ idem togatus fieri prohibuisset. Quæ quidem nunc tibi omnia belli vulnera curanda sunt, quibus præter te mederi nemo potest.

Itaque illam tuam præclarissimam et sapientissimam vocem invitatus audivi : Satis te diu vel naturæ vixisse vel gloriæ. Satis, si ita vis, naturæ fortasse; addo etiam, si placet, gloriæ : at, quod maximum est, patriæ certe parum. Quare omitte, quæso, istam doctorum hominum in contemnenda morte prudentiam; noli nostro periculo sapiens esse. Sæpe enim venit ad aures meas, te idem istud nimis crebro dicere, satis te tibi vixisse. Credo; sed tum id audirem, si tibi soli viveres, aut si tibi etiam soli

telle agitation des esprits, quel que dût être le succès, il était inévitable que la république ébranlée ne vît s'écrouler plusieurs des soutiens de sa gloire et de sa puissance, et que les deux chefs ne fissent, étant armés, ce qu'ils auraient empêché de faire dans un état de calme et de paix. Il faut aujourd'hui cicatriser les plaies de la guerre, et nul autre que vous ne peut les guérir.

Aussi vous ai-je entendu avec peine prononcer ces mots pleins de grandeur et de philosophie : « J'ai assez vécu, soit pour la nature, soit pour la gloire. » Oui, peut-être assez pour la nature; assez même, si vous le voulez, pour la gloire; mais la patrie, qui est avant tout, vous avez certes trop peu vécu pour elle. Laissez donc aux philosophes ce stoïque mépris de la mort; n'aspirez pas à une sagesse qui nous serait funeste. Vous répétez trop souvent que vous avez assez vécu pour vous. Moi-même j'applaudirais à cette parole, si vous

tantoque ardore animorum et armorum, quin respublica quassata, quicumque fuisset eventus belli perderet multa et ornamenta dignitatis et præsidia suæ stabilitatis; et uterque dux faceret armatus multa quæ idem togatus prohibuisset fieri. Quæ quidem vulnera belli curanda sunt tibi, quibus nemo præter te potest mederi.

Itaque audivi invitatus illam vocem tuam præclarissimam et sapientissimam : Te vixisse satis diu vel naturæ, vel gloriæ. Satis, si vis ita, naturæ fortasse; addo etiam, si placet, gloriæ; at, quod est maximum, patriæ certe parum. Quare omitte, quæso, istam prudentiam hominum doctorum in contemnenda morte : noli esse sapiens nostro periculo. Sæpe enim venit ad meas aures te dicere nimis crebro istud idem te vixisse satis tibi. Credo : sed audirem id tum, si viveres tibi soli; aut etiam

et dans une si-grande fureur des âmes et des armes, que la république ébranlée, quel qu'eût été l'événement de la guerre, ne perdit beaucoup et d'ornements de sa dignité et d'appuis de sa stabilité; et que l'un-et-l'autre chef ne fit armé beaucoup de choses que ce même chef portant-la-toge eût empêché être faites. Et certes ces plaies de la guerre toutes maintenant doivent être soignées par toi, auxquelles nul excepté toi ne peut remédier.

Aussi ai-je entendu malgré-moi cette parole de-toi très-noble et très-sage : Toi avoir vécu assez longtemps ou pour la nature, ou pour la gloire. Tu as vécu assez, si tu le veux ainsi, pour la nature peut-être; j'ajoute même, si cela te plaît, pour la gloire; mais ce qui est le plus important, pour la patrie du moins tu as vécu trop-peu. C'est pourquoi laisse-de-côté, je t'en prie cette sagesse des hommes savants (des philosophes) à mépriser la mort : ne veux pas être sage à notre péril (à nos dépens). Car souvent il vient à mes oreilles toi dire trop fréquemment cette même parole toi avoir vécu assez pour toi. Je le crois mais j'entendrais cette parole alors, si tu vivais pour toi seul; ou encore

natus esses : nunc, quum omnium salutem civium cunctamque rempublicam res tuæ gestæ complexæ sint, tantum abes a perfectione maximorum operum, ut fundamenta quæ cogitas nondum jeceris. Hic tu modum vitæ tuæ non salute reipublicæ, sed æquitate animi definies ? Quid, si istud ne gloriæ quidem tuæ satis est ? Cujus te esse avidissimum, quamvis sis sapiens, non negabis.

Parumne igitur, inquires, magnam gloriam relinque-
mus ? Imo vero aliis, quamvis multis, satis ; tibi uni pa-
rum. Quidquid enim est, quamvis amplum sit, id certe
parum est, tum quum est aliquid amplius. Quod si rerum
tuarum immortalium, C. Cæsar, hic exitus futurus fuit, ut,
devictis adversariis, rempublicam in eo statu relinqueres,
in quo nunc est, vide, quæso, ne tua divina virtus admira-
tionis plus sit habitura quam gloriæ : siquidem gloria est
illustris ac pervagata multorum et magnorum, 𐌶𐌵 𐌶𐌵

viviez, si vous étiez né pour vous seul. Aujourd'hui vos exploits ont remis en vos mains le salut de tous les citoyens et la république entière ; et loin d'avoir achevé le grand édifice du bonheur public, vous n'en avez pas encore assuré les fondements. Et c'est en ce moment que vous mesurerez la durée de vos jours, non sur le besoin de l'État, mais sur la modération de votre âme ! Que dis-je ? avez-vous même assez vécu pour la gloire ? tout philosophe que vous êtes, vous ne nieriez pas que vous ne l'aimiez avec passion.

Eh bien ! direz-vous, laisserai-je peu de gloire après moi ? Beaucoup, César, et même assez pour plusieurs autres ensemble, mais trop peu pour vous seul. Quelque grande que soit la carrière qu'on a parcourue, c'est peu de chose, s'il reste encore un plus long espace à parcourir. Si, vous bornant à triompher de vos adversaires, vous laissez la république dans l'état où elle est ; si telle doit être l'unique fin de tant d'actions immortelles, prenez garde que votre héroïque valeur n'ait plutôt excité l'admiration que mérité la gloire ; car enfin la gloire est une renommée éclatante et sans bornes, acquise

si natus esses tibi soli :
nunc,
quum tuæ res gestæ
complexæ sint
salutem omnium civium
cunctamque rempublicam,
abes tantum
a perfectione
maximorum operum,
ut nondum jeceris
fundamenta quæ cogitas.
Hic
tu definies
modum tuæ vitæ
non salute reipublicæ
sed æquitate animi ?
Quid, si istud
ne est quidem satis
tuæ gloriæ ?
cujus non negabis
te esse avidissimum,
quamvis sis sapiens.

Relinquemusne igitur,
inquires,
gloriam parum magnam ?
Imo [vero] satis aliis,
quamvis multis ;
tibi uni parum.
Id enim, quidquid est,
quamvis sit amplum,
est certe parum,
tum quum est aliquid
amplius.
Quod si C. Cæsar, exitus
tuarum rerum immortalium
futurus fuit hic,
ut, adversariis devictis,
relinqueres rempublicam
in eo statu,
in quo est nunc,
vide, quæso,
ne tua divina virtus
habitura sit
plus admirationis
quam gloriæ :
siquidem gloria
est fama illustris

si tu étais né pour toi seul :
maintenant (mais),
quand tes actions accomplies (tes exploits)
ont embrassé (remis dans tes mains)
le salut de tous les citoyens
et toute la république,
tu es-éloigné tellement
de l'achèvement
de tes plus grands ouvrages,
que tu n'as pas encore jeté
les fondements que tu médites.
Alors (puisque'il en est ainsi)
toi borneras-tu (veux-tu borner)
la mesure de ta vie
non par le salut de la république,
mais par la modération de ton âme ?
Que *dire*, si cela
n'est même pas assez
pour ta gloire ?
de laquelle tu ne nieras pas
toi être très-avide,
bien que tu sois sage.

Laisserons-nous donc,
diras-tu,
une gloire trop-peu grande ?
Oui elle serait *assez grande* pour d'autres,
même nombreux ;
pour toi seul *elle l'est* trop-peu.
Car cette *gloire* quelle qu'elle soit,
quoiqu'elle soit considérable,
est certainement trop-peu-de-chose,
alors qu'il y a quelque chose
de plus considérable.
Que si, C. César, la fin
de tes actes immortels
a dû être telle,
que, tes adversaires vaincus,
tu laissasses la république
dans cet état,
dans lequel elle est maintenant,
prends-garde, je t'en prie,
que ta divine vertu
ne doive avoir (obtenir)
plus d'admiration
que de gloire :
puisque la gloire
est la renommée illustre

vel in suos cives, vel in patriam, vel in omne genus hominum, fama meritorum.

IX. Hæc igitur tibi reliqua pars est ; hic restat actus ; in hoc elaborandum est, ut rempublicam constituas, eaque tu imprimis cum summa tranquillitate et otio perfruare : tum te, si voles, quum et patriæ quod debes solveris, et naturam ipsam expleveris satietate vivendi, satis diu vixisse dicito. Quid est enim omnino hoc ipsum diu, in quo est aliquid extremum ? quod quum venit, omnis voluptas præterita pro nihilo est, quia postea nulla futura est. Quanquam iste tuus animus nunquam his angustiis, quas natura nobis ad vivendum dedit, contentus fuit, semperque immortalitatis amore flagravit.

Nec vero hæc tua vita dicenda est, quæ corpore et spiritu continetur. Illa, inquam, illa vita est tua, quæ vigebit memoria sæculorum omnium, quam posteritas alet, quam ipsa

par de grands et de nombreux services rendus aux siens, à sa patrie, à l'humanité entière.

IX. Ce qui vous reste à faire, c'est de donner à la république une constitution durable, et de jouir vous-même du calme et du repos que vous lui aurez assurés : voilà ce qui doit couronner vos travaux, et quel doit être le terme de vos efforts. Alors, quitte envers la patrie et rassasié d'années, dites, si vous voulez, que vous avez assez longtemps vécu. Assez longtemps ! pouvons-nous parler ainsi d'une durée si courte, et dont le terme anéantit tous les plaisirs passés, puisqu'ils sont alors finis sans retour ? Mais quoi ! votre grande âme se resserra-t-elle jamais dans ces bornes étroites que la nature a marquées à la vie de l'homme ? Non, elle brûla toujours du désir de l'immortalité. Pour César, la vie n'est pas cet instant fugitif pendant lequel l'âme est unie au corps ; la vie, pour César, est cette existence qui se perpétuera par le souvenir de tous les siècles, qui se prolongera dans les âges les plus reculés, et qui

ac pervagata
meritorum multorum
et magnorum
vel in suos cives,
vel in patriam,
vel in omne genus
hominum.

IX. Hæc pars igitur
est reliqua tibi ;
hic actus restat ;
elaborandum est in hoc
ut constituas rempublicam
tuque imprimis perfruare
ea [composita]
cum summa tranquillitate
et otio
quum et solveris patriæ
quod debes,
et expleveris naturam ipsam
satietate vivendi,
dicito tum, si voles,
te vixisse satis diu.
Quid enim est omnino
hoc diu ipsum,
in quo est
aliquid extremum ?
quod quum venit,
omnis voluptas præterita
est pro nihilo,
quia postea nulla futura est.
Quanquam iste animus tuus
nunquam fuit contentus
his angustiis
quas natura dedit nobis
ad vivendum,
semperque flagravit
amore immortalitatis.

Nec vero hæc vita
dicenda est tua,
quæ continetur
corpore et spiritu.
Illa vita, illa, inquam
est tua, quæ vigebit
memoria
omnium sæculorum,
quam posteritas alet,
quam æternitas ipsa

et répandue
de services nombreux
et grands
ou envers ses concitoyens
ou envers la patrie,
ou envers toute la race
des hommes.

IX. Cette part donc
est restant à toi ;
cet acte te reste à jouer ;
il te faut travailler à ceci,
que tu constitues la république,
et que toi surtout jouisses-pleinement
d'elle [réglée]
avec la plus grande tranquillité
et avec le plus grand repos
lorsque et tu auras payé à la patrie
ce que tu lui dois,
et tu auras satisfait la nature même
par la satiété de vivre,
dis alors, si tu veux,
toi avoir vécu assez longtemps.
Car qu'est-ce en-tout-cas
que ce longtemps même
dans lequel est
quelque chose de final (une fin) ?
laquelle fin lorsqu'elle vient,
tout plaisir passé
est tenu pour rien,
parce que désormais aucun autre ne sera.
Du reste cette âme tienne
jamais ne fut contente
de ces bornes-étroites
que la nature a données à nous
pour vivre,
et toujours elle brûle
de l'amour de l'immortalité.
Et vraiment cette vie-ci
ne doit pas être dite tienne,
qui est renfermée (consiste)
dans un corps et dans un souffle.
Cette vie-là, celle-là, dis-je,
est tienne qui sera-florissante
dans la mémoire
de tous les siècles,
que la postérité entretiendra,
que l'éternité même

æternitas semper tuebitur. Huic tu inservias, huic te ostentes oportet : quæ quidem, quæ miretur, jampridem multa habet ; nunc etiam, quæ laudet, exspectat. Obstupescunt posteri certe imperia, provincias, Rhenum, Oceanum, Nilum, pugnas innumerabiles, incredibiles victorias, monumenta, munera, triumphos audientes et legentes tuos.

Sed, nisi hæc urbs stabilita tuis consiliis et institutis erit, vagabitur modo nomen tuum longe atque late, sedem quidem stabilem et domicilium certum non habebit. Erit inter eos etiam, qui nascentur, sicut inter nos fuit, magna dissensio, quum alii laudibus ad cælum res tuas gestas efferent alii fortasse aliquid requirent, idque vel maximum, nisi belli civilis incendium salute patriæ restinxis ; ut illud fati fuisse videatur, hoc consilii. Servi igitur iis etiam iudicibus, qui multis post sæculis de

n'aura d'autres limites que l'éternité même. C'est pour cet avenir qu'il faut travailler ; c'est à lui qu'il faut montrer votre gloire. Dès longtemps vous avez assez fait pour qu'il admire ; il attend aujourd'hui que vous le forciez à louer vos bienfaits. Certes, vos commandements, vos provinces, le Rhin, l'Océan, le Nil, domptés par vos armes, vos combats sans nombre, vos incroyables victoires, la magnificence de vos monuments, de vos fêtes et de vos triomphes, étonneront la postérité.

Mais, si Rome n'est pas affermie par la sagesse de vos lois et de vos institutions, votre nom errant, pour ainsi dire, dans toutes les parties du monde, n'aura jamais une demeure fixe, un domicile assuré. Ceux qui vivront après nous seront partagés comme nous l'avons été : les uns élèveront vos exploits jusqu'aux cieux ; les autres regretteront de n'y pas voir la chose la plus essentielle peut-être, si, en sauvant la patrie, vous n'éteignez l'incendie de la guerre civile ; et ils diront que le reste a pu être l'ouvrage du destin, tandis que cette gloire n'aurait appartenu qu'à vous. Travaillez donc pour ces juges qui, dans la suite des âges,

tuebitur semper.
Huic oportet
tu inservias,
huic te ostentes :
quæ quidem habet
jampridem
multa quæ miretur ;
nunc etiam exspectat
quæ laudet.
Certe posteri
obstupescunt
audientes et legentes
imperia, provincias,
Rhenum,
Oceanum, Nilum,
pugnas innumerabiles,
incredibiles victorias,
monumenta, munera,
tuos triumphos.

Sed, nisi hæc urbs
stabilita erit
tuis consiliis et institutis,
tuum nomen
vagabitur modo
longe atque late,
non habebit quidem
sedem stabilem
et domicilium certum.
Magna dissensio erit
inter eos etiam
qui nascentur,
sicut fuit inter nos,
quum alii efferent laudibus
ad cælum
tuas res gestas,
alii fortasse
requirent aliquid,
idque vel maximum
nisi restinxis
incendium belli civilis
salute patriæ ;
ut illud videatur
fuisse fati,
hoc consilii.
Servi igitur
iis iudicibus etiam,
qui multis sæculis post

garantira toujours.
C'est à cette vie qu'il faut
que toi tu t'attaches,
c'est à cette vie qu'il faut que tu te montres :
et certes elle a
déjà-depuis-longtemps
bien des actes qu'elle puisse admirer ;
maintenant encore elle attend
des actes qu'elle puisse louer.
Sans doute nos descendants
resteront-stupéfaits
en entendant citer et en lisant
tes commandements, tes provinces,
le Rhin,
l'Océan, le Nil,
tes combats innombrables,
tes incroyables victoires,
tes monuments, tes fêtes,
tes triomphes.

Mais, si cette ville
n'a pas été affermie
par tes mesures et tes règlements,
ton nom
errera seulement
au loin et au large,
il n'aura pas certes
une demeure stable
et un domicile assuré.
Un grand dissentiment sera
entre ceux aussi
qui naîtront,
comme il a été entre nous,
alors que les uns élèveront par des louanges
jusqu'au ciel
tes actions accomplies,
et que d'autres peut-être
regretteront quelque chose
et cette chose même très-grande,
si tu n'as pas éteint
l'incendie de la guerre civile
par le salut de la patrie ;
de sorte que cela (cette guerre) semble
avoir été l'œuvre du destin,
et ceci (ce salut) l'œuvre de ta sagesse.
Aie-donc-égard
à ces juges aussi,
qui bien des siècles après

te judicabunt, et quidem haud scio an incorruptius quam nos : nam et sine amore, et sine cupiditate, et rursus sine odio, et sine invidia judicabunt.

Id autem etiamsi tunc ad te, ut quidam falso putant, non pertinebit, nunc certe pertinet, esse te talem, ut tuas laudes obscuratura nulla unquam sit oblivio. X. Diversæ voluntates civium fuerunt, distractæque sententiæ. Non enim consiliis solum et studiis, sed armis et castris dissidebamus. Erat autem obscuritas quædam, erat certamen inter clarissimos duces : multi dubitabant quid optimum esset ; multi, quid sibi expediret ; multi, quid deceret ; nonnulli etiam, quid liceret.

Perfuncta respublica est hoc misero fatalique bello : vicit is, qui non fortuna inflammaret odium suum, sed bonitate leniret, nec qui omnes, quibus iratus esset, eosdem etiam exsilio aut morte dignos judicaret. ❧ ❧ ❧ ❧

prononceront sur vous avec plus d'équité que nous ne le pouvons faire, parce que l'amour et la faveur, la haine et la jalousie n'influeront nullement sur leurs suffrages.

Dussiez-vous même alors, ainsi que le prétendent certains sophistes, être insensible à tout ce qu'on dira de vous, au moins il vous importe aujourd'hui de mériter une gloire que le temps n'obscurcira jamais. X. Les citoyens ont été divisés de volontés et de sentiments ; et ce n'a pas été seulement une lutte d'opinions et de passions opposées. On s'est armé ; on s'est rangé sous des étendards ennemis. Un voile épais cachait la vérité ; des chefs illustres se combattaient ; et, dans ce désordre extrême, justice, intérêt, devoir, droits même, tout était obscur et incertain.

La république est délivrée de cette horrible guerre : la victoire est demeurée à celui dont la colère, loin d'être enflammée par le succès, devait être fléchie par la clémence, et qui n'a pas jugé dignes de l'exil ou de la mort ceux qui ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧

judicabunt de te,
et quidem haud scio
an incorruptius
quam nos :
nam judicabunt
et sine amore,
et sine cupiditate,
et rursus sine odio
et sine invidia.

Etiamsi autem id
non pertinebit ad te tunc,
ut quidam putant falso,
nunc certe pertinet,
te esse talem,
ut nulla oblivio unquam
obscuratura sit tuas laudes.
X. Voluntates civium
fuerunt diversæ,
sententiæque distractæ.
Dissidebamus enim
non solum consiliis
et studiis,
sed etiam armis et castris.
Quædam autem obscuritas
erat,
certamen erat
inter duces clarissimos :
multi dubitabant
quid esset optimum ;
multi,
quid sibi expediret ;
multi,
quid deceret ;
nonnulli etiam,
quid liceret.

Respublica
perfuncta est hoc bello
misero fatalique :
is vicit,
qui non inflammaret
suum odium fortuna,
sed leniret bonitate,
nec qui judicaret dignos
etiam exsilio
aut morte
omnes eosdem
quibus esset iratus.

porteront-un-jugement sur toi,
et même je ne sais pas
s'ils *ne jugeront pas* plus équitablement
que nous :
car ils jugeront
et sans amour,
et sans intérêt,
et d'autre-part sans haine
et sans envie.

Or même si ce *jugement*
ne doit pas intéresser toi alors,
comme certains le pensent fausement,
maintenant du moins *ceci t'intéresse*,
toi être (que tu sois) tel,
qu'aucun oubli jamais
ne doive obscurcir tes louanges.
X. Les volontés des citoyens
ont été diverses,
et leurs opinions divisées.
En effet nous étions-désunis
non-seulement de desseins
et d'affections,
mais encore d'armes et de camps.
D'ailleurs une certaine obscurité
existait,
une rivalité existait
entre *deux* chefs très-illustres :
plusieurs doutaient
quoi (quel parti) était le meilleur ;
plusieurs *doutaient*
quoi (quel parti) leur était-utile ;
plusieurs *doutaient*
quoi (quel parti) convenait ;
quelques-uns aussi *doutaient*
quoi était-permis.

La république
est sortie de cette guerre
malheureuse et fatale :
celui-là a vaincu,
qui ne devait pas enflammer
sa haine par la fortune,
mais *qui* devait l'adoucir par sa bonté,
et qui ne devait pas juger dignes
aussi de l'exil
ou de la mort
tous ces mêmes *citoyens*
contre lesquels il était irrité.

Arma ab aliis posita, ab aliis erepta sunt. Ingratus est injustusque civis, qui, armorum periculo liberatus, animum tamen retinet armatum : ut etiam ille sit melior, qui in acie cecidit, qui in causa animam profudit. Quæ enim pertinacia quibusdam, eadem aliis constantia videri potest.

Sed jam omnis fracta dissensio est armis, et extincta æquitate victoris : restat ut omnes unum velint, qui modo habent aliquid non solum sapientiæ, sed etiam sanitatis. Nisi te, C. Cæsar ; salvo, et in ista sententia, qua quum antea, tum hodie vel maxime usus es ; manente, salvi esse non possumus. Quare omnes te, qui hæc salva esse volumus, et hortamur et obsecramus ut vitæ, ut saluti tuæ consulas : omnesque tibi (ut pro aliis etiam loquar quod de me ipse sentio), quoniam subesse aliquid putas quod cavendum sit, non modo excubias et custodias, sed etiam laterum nostrorum oppositus et corporum pollicemur.

L'avaient irrité. Les uns ont déposé les armes, les autres ont été désarmés par la force. Garder un cœur armé lorsqu'on n'a plus rien à craindre des armes, c'est joindre l'injustice à l'ingratitude. Celui qui a péri sur le champ de bataille en se sacrifiant pour sa cause est bien plus digne d'excuse ; car ce que les uns nomment opiniâtreté, d'autres l'appellent constance.

Enfin, les armes ont étouffé les dissensions, et la modération du vainqueur les a toutes anéanties. Il est désormais nécessaire que tous les hommes raisonnables n'aient qu'une seule volonté. César, point de salut pour nous si vous ne vivez, et si vous ne persistez dans les sentiments dont vous avez donné tant de fois, et surtout aujourd'hui, des preuves si éclatantes. Tous ceux qui veulent le salut de l'État vous pressent donc et vous conjurent de prendre soin de vos jours ; et, puisque vous croyez avoir quelque péril à craindre, nous vous offrons tous, car c'est au nom de tous que je prends cet engagement, nous vous offrons de veiller autour de votre personne, de vous faire un rempart de nos corps, et de nous jeter au-devant des coups qu'on voudrait vous porter.

Arma posita sunt ab aliis, erepta ab aliis. Est ingratus injustusque civis qui, liberatus periculo armorum, retinet tamen animum armatum : ut etiam ille sit melior, qui cecidit in acie, qui profudit animam in causa. Quæ enim pertinacia quibusdam, eadem potest videri constantia aliis.

Sed jam omnis dissensio fracta est armis, et extincta æquitate victoris : restat ut omnes velint unum, qui modo habent aliquid non solum sapientiæ, sed etiam sanitatis. Non possumus esse salvi, nisi te, C. Cæsar, salvo, et manente in ista sententia, qua usus es quum antea, tum hodie vel maxime. Quare omnes, qui volumus hæc esse salva, et te hortamur, et obsecramus, ut consulas tuæ vitæ, ut saluti : omnesque (ut loquar etiam pro aliis quod ipse sentio de me), quoniam putas aliquid subesse, quod cavendum sit, pollicemur tibi non modo excubias et custodias, sed etiam oppositus nostrorum laterum et corporum.

Les armes ont été déposées par les uns, arrachées aux autres. Il est ingrat et injuste le citoyen qui, délivré du péril des armes, garde cependant un cœur armé au point que même celui-là est meilleur, qui est tombé dans la bataille, qui a prodigué sa vie dans son parti (en défendant son parti). Car ce qui est opiniâtreté dans quelques-uns, ce même sentiment peut paraître constance dans les autres.

Mais déjà toute dissension a été brisée par les armes, et éteinte par l'équité du vainqueur : il reste que tous veuillent une-seule chose, ceux qui seulement ont quelque-peu non-seulement de sagesse, mais encore de bon-sens. Nous ne pouvons être sauvés, sinon toi, C. César, étant sauvé, et persistant dans ce sentiment dont tu as usé et auparavant, et aujourd'hui même surtout. C'est pourquoi nous tous, qui voulons ces biens être conservés, et nous t'exhortons, et nous te conjurons, que tu veilles à ta vie, que tu veilles à ton salut et tous (pour que j'exprime aussi pour d'autres ce que moi-même je pense de moi), puisque tu crois quelque chose (danger) être caché, lequel doit être paré, nous promettons à toi non-seulement des veilles et des gardes, mais encore les remparts de nos flancs et de nos corps.

XI. Sed, unde est orsa, in eodem terminetur oratio. Maximas tibi omnes gratias agimus, C. Cæsar; majores etiam habemus. Nam omnes idem sentiunt, quod ex omnium precibus et lacrimis sentire potuisti. Sed, quia non est stantibus omnibus necesse dicere, a me certe dici volunt: cui necesse est quodam modo, quod volunt, et quod fieri decet, et quod, M. Marcello a te huic ordini populoque Romano et reipublicæ reddito, præcipue id a me fieri debere intelligo. Nam lætari omnes, non ut de unius solum, sed ut de communi omnium salute, sentio.

Quod autem summæ benevolentia est, quæ mea erga illum omnibus semper nota fuit, ut vix C. Marcello, optimo et amantissimo fratri, præter eum quidem cederem nemini, quum id sollicitudine, cura, labore tandiu præstiterim, quandiu

XI. Mais je reviens au premier objet de ce discours. César, nous vous présentons les hommages de la plus vive reconnaissance; les paroles me manquent pour exprimer combien nos cœurs sont pénétrés. Tous les sénateurs ont les mêmes sentiments que moi, et vous avez pu en juger par leurs prières et par leurs larmes.

Mais comme il n'est pas nécessaire que tous prennent la parole, ils veulent que je sois leur interprète auprès de vous. Leur volonté m'en fait une loi; et lorsque Marcellus est rendu au sénat, au peuple romain et à la république, je sens que c'est à moi surtout de remplir ce devoir. En effet, les autres voient dans cette faveur un bienfait qui s'étend sur tous les citoyens; mais l'amitié qu'on m'a toujours connue pour lui, et qui le cède à peine à celle de C. Marcellus, le plus tendre et le plus sensible des frères, me rend ce bienfait plus précieux encore. Après que je l'ai prouvée par les inquiétudes, les

XI. Sed oratio terminetur in eodem, unde est orsa. Omnes, C. Cæsar, agimus tibi maximas gratias, habemus etiam majores. Nam omnes sentiunt idem, quod potuisti sentire ex precibus et lacrimis omnium. Sed, quia non est necesse omnibus stantibus dicere, volunt certe dici a me: cui quodam modo est necesse, quod volunt, et quod decet fieri, et quod, M. Marcello reddito a te huic ordini populoque Romano et reipublicæ, intelligo id debere fieri præcipue a me. Nam sentio omnes lætari, non solum ut de salute unius, sed ut de communi omnium.

Quum autem præstiterim sollicitudine, cura, labore, tandiu quandiu dubitatum est de salute illius, id quod est summæ benevolentia, quæ fuit semper nota mea erga illum, ut cederem vix C. Marcello, fratri optimo et amantissimo, nemini quidem, præter eum,

XI. Mais que mon discours se termine dans le même sens, par-où il a commencé. Tous, C. César, nous rendons à toi de très-grandes actions-de-grâces, nous t'en gardons encore de plus grandes. Car tous sentent de même, ce que tu as pu remarquer par les prières et les larmes de tous. Mais, comme il n'est pas nécessaire à tous se-tenant-débout de parler, ils veulent du moins être dit par moi (que je parle): moi à qui en quelque sorte cela est nécessaire, parce qu'ils le veulent, et parce qu'il convient être fait ainsi, et parce que, M. Marcellus ayant été rendu par toi à cet ordre et au peuple romain et à la république, je comprends cela devoir être fait principalement par moi. Car je vois tous se réjouir, non-seulement comme pour le salut d'un seul, mais comme pour le salut commun de tous.

Or puisque j'ai témoigné par ma sollicitude, mes soins, mon travail, aussi longtemps qu'il a été douté du salut de lui (de Marcellus), ce qui est le propre de la plus grande amitié, laquelle fut toujours connue de tous comme étant mienne à l'égard de lui, au point que je le cétais à peine à C. Marcellus, ce frère très-bon et très-affectionné, mais à personne assurément, excepté lui,

est de illius salute dubitatum, certe hoc tempore, magnis curis, molestiis, doloribus liberatus, præstare debeo. Itaque, C. Cæsar, sic tibi gratias ego, ut omnibus me rebus a te non conservato solum, sed etiam ornato, tamen ad tua in me unum innumerabilia merita, quod fieri jam posse non arbitrabar, maximus hoc tuo facto cumulus accesserit.

soucis et les chagrins dont mon cœur était affligé tant qu'on a pu douter du sort de Marcellus, il est juste qu'elle éclate aujourd'hui que je suis délivré de ces agitations et de ces alarmes. Ainsi donc, César, recevez les notions de grâces de celui qui, maintenu dans ses anciennes dignités, et revêtu de nouveaux honneurs par votre clémence, à l'instant même où il ne croyait pas que l'on pût rien ajouter à de si nombreuses faveurs répandues sur un seul homme, vous voit, par cette action généreuse, mettre le comble à tant de bienfaits.

certe hoc tempore, debeo præstare, liberatus magnis curis, molestiis, doloribus. Itaque, C. Cæsar, ego gratias tibi sic ut, me non solum conservato a te omnibus rebus, sed etiam ornato, tamen hoc facto tuo maximus cumulus accesserit ad tua merita innumerabilia in me unum, quod non jam arbitrabar posse fieri.	certes en ce moment, je dois <i>le lui</i> témoigner encore, délivré <i>que je suis</i> de grands soucis, de <i>grands</i> chagrins, de <i>grandes</i> douleurs Aussi, C. César, [de vue) que je rends grâces à toi ainsi (à ce point moi non-seulement ayant été conservé par toi à tous mes biens (dignités), mais encore honoré <i>de nouvelles distinctions</i> , cependant par cette action tienne le plus grand comble se sera ajouté à tes bienfaits innombrables envers moi seul, <i>chose</i> que je ne pensais plus pouvoir se faire.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
